

Réf: Dossier 300049

Avis de constitution

SOCIETE « DY-DISTRIBUTION »

Siège ABIDJAN, Marcory, SICOGLI, non loin du collège
Pascal Lot 861, Ilot 10, Section RY, Parcelle 843, Lot 861,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DY-DISTRIBUTION »

Objet : Vente de boissons, Import-export, Vente de diverses marchandises, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, Marcory, SICOGLI, non loin du collège Pascal Lot 861, Ilot 10, Section RY, Parcelle 843, Lot 861, Ilot 10

Dirigeant(s) M YOUSOUF DIARRA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03088 du 05/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19362/GTCA/RC/2024 du 05/04/2024

